AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

<u>1. Procédure de passation :</u> Procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique (CCP).

Les prestations donneront lieu à un marché unique, l'objet du marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

2. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG - 2, route Ecospace - BP 93 077 – 67125 MOLSHEIM CEDEX - Tél.: 03.88.49.82.58 – Fax: 03.88.49.38.14

3. Maître d'œuvre

OTE INGENIERIE

1 rue de la Lisière BP 40110 67403 ILLKIRCH Cedex Tél.: 03 88 67 55 55

4. Objet du marché de travaux :

Zone d'activité ACTIVEUM – Travaux relatifs aux mesures compensatoires en zone inondable

5. Nature des prestations : (prestations représentatives)

- Décapage de la terre végétale : 16 152 m3

- Décapage de la couche sous-jacente : 16 378 m3

- Fouille pleine masse : 33 336 m3

- Recapage de la couche sous-jacente : 16 378 m3

- Recapage de la terre végétale : 16 152 m3

Variante : interditePSE : interdite

6. Délai d'exécution maximum des prestations : 6 Mois à compter de la notification des travaux

7. Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :

Le DCE dématérialisé peut être consulté et téléchargé sur la plateforme Alsace Marchés Publics : https://alsacemarchespublics.eu/

8. Renseignements administratifs et techniques :

Les demandes sont à transmettre via la messagerie de la plateforme Alsace Marchés Publics : https://alsacemarchespublics.eu/

Et/ou Bureau d'études OTE : M. Frédéric PFERSCH

ou Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig : M RUEZ Jean-Christophe

9. Visite des lieux : sans objet

10. Modalités de réception des offres :

Date limite de réception des offres : 29/01/2021 à 12H00

Seules les réponses électroniques sont autorisées.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. Modalité d'attribution du marché :

Les critères pondérés retenus par le Pouvoir Adjudicateur sont :

• Prix:50%

• Technique: 50 %

o la méthodologie et les techniques utilisées : 30 points

o les références sur des travaux similaires : 10 points

o la composition des équipes et le curriculum vitae de la personne référente : 10 points

12. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg – 31, Avenue de la Paix BP 1038F – 67070 STRASBOURG Tél. : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Voies de recours :

Le candidat non retenu peut exercer un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg :

- soit dans le cadre d'une procédure de référé contractuel (conformément aux articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative)
- soit dans le cadre d'un recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat, (conformément à l'article L 521-1 du Code de Justice Administrative).

13. Date d'envoi de l'avis à la publication : le 17/12/2020

Le Président, Laurent FURST